DIOCESE DE BAFOUSSAM INSTITUT CATHOLIQUE DE BAFOUSSAM

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUTORISE PAR LE MINESUP AUT : N 13/05584/MINESUT/ DDE 050/07/15 B.P: 210 Bafoussam, Tél. 697433043/651228130 www.icabafjorg E-Mail: recteurcab(ayahoo.fr

Épreuve de Droit commercial

I. Définir : droit commercial, fonds de commerce, clientèle, nantissement, commerçant, achalandage (3 pts)

II. Questions théoriques

- 1. Quels sont les intermédiaires de commerce ? (1,5 pts)
- 2. Quelles sont les conditions d'exercice de l'activité commerciale ? (1,5 pts)
- 3. Dans quelles conditions le bailleur peut-il refuser le renouvellement du bail commercial ? (2 pts)
 - 4. L'entreprenant est-il un commerçant ? (3 pts)
- 5. Quelles sont les obligations du bailleur et du locataire commerçant dans un bail commercial ? (4 pts)

III. Cas pratiques

Junior est un jeune étudiant en comptabilité âgé de 18 ans. À la suite du décès de son père, il hérite de son fonds de commerce. N'ayant aucune expérience en matière commerciale, il vient vous consulter afin de savoir :

- a. Peut-il être commerçant? (1 pt)
- b. Quelles sont les conditions d'accès à l'activité commerciale ? (2 pts)
- c. S'il arrive qu'il ne soit pas en mesure d'exercer l'activité commerciale, que peut-il faire pour pérenniser l'activité de son père ? (2 pts)